



Communiqué de presse

Verviers, le 3 février 2023

OCTROI DU PERMIS D'URBANISME DE LA FUTURE CASERNE DE VERVIERS

Le Collège de la zone de secours Vesdre-Hoëgne & Plateau se réjouit de la délivrance du permis unique par la Ville de Verviers pour construire une nouvelle caserne des pompiers rue des Aulnes à Verviers.

Ce projet est avant tout un **projet sociétal**, d'utilité publique.

En effet, cette caserne des pompiers est un outil mis à disposition des professionnels du feu et qui permet de garantir la sécurité **de tous les citoyens de la zone de secours de Verviers et de ses environs**.

Il était donc primordial que cet outil soit, à la fois, **implanté judicieusement** sur le territoire verviétois, et **conçu efficacement dans le respect des besoins spécifiques liés à la fonction même des pompiers**. Le choix de l'emplacement destiné à accueillir cette caserne est le fruit d'une analyse opérationnelle très fine combinant l'analyse des risques à couvrir et l'interaction avec les autres casernes de la zone de secours VHP. L'objectif étant de fournir un service rapide et de qualité aux citoyens des 19 communes de la zone de secours VHP.

Outre ces enjeux, il est aussi important que **le projet s'intègre dans son contexte urbain et paysager**.

La philosophie du concept architectural a donc été de suivre le terrain naturel afin de minimiser l'impact des futures constructions sur le cadre bâti et non bâti tout en créant des opportunités positives sur l'organisation du programme. L'implantation des accès en contre-bas des parcelles voisines, l'implantation des volumes et leur gabarit ainsi que le choix des matériaux (soubassements en béton architectonique, volumes supérieurs en crépi de tonalité claire et présence de bois pour l'aspect naturel et léger) participent à une bonne intégration du projet dans son environnement proche et immédiat. Le projet privilégie l'optimisation des flux, ainsi que les apports en lumière naturelle.

Le projet s'implantant dans un quartier résidentiel, il était donc important que ce dernier soit conçu afin de **respecter le voisinage immédiat**. Pour ce faire, plusieurs réunions ont été organisées avec les riverains afin de leur présenter le projet et différentes études complémentaires (étude acoustique, étude de mobilité, étude d'ensoleillement, ...) ont été réalisées afin de vérifier l'impact du projet sur son contexte. Ces différentes études, et les discussions avec les riverains et les autorités publiques (ville de Verviers et région wallonne), ont permis d'améliorer le projet tout au long de sa conception.

Au niveau de la **programmation**, le projet comprend 3 bâtiments différents :

- Le bâtiment de la caserne opérationnelle abritant les services d'intervention d'urgence. Il a été implanté le long de la rue des Aulnes avec un accès direct vers le « Ring » verviétois.
- Le bâtiment des services transversaux centraux abrite quant à lui les services liés au bon fonctionnement de l'ensemble des casernes de la zone (garage mécanique, magasin, bureaux



de prévention, ...). Il a été implanté en second plan sur la parcelle et sera accessible via une voirie secondaire privée qui démarre sur le haut de la rue des Aulnes.

- La tour d'exercices a été implantée au centre du projet afin que l'ensemble des fonctions reste rapidement accessible.

Aujourd'hui, le projet de la caserne des pompiers fait un grand pas en avant, après plusieurs années de réflexion.

Description succincte du projet

Construction d'une caserne de pompiers composée de 3 bâtiments distincts et de l'aménagement des abords en ce compris la création d'une voirie privée interne au projet et le déclassement du sentier n° 45.

Les 3 bâtiments :

1. La caserne opérationnelle est située le long de la rue des Aulnes. Elle regroupe l'ensemble des services liés aux opérations d'urgence. Ce bâtiment se développe sur 3 niveaux :
 - 1.1. R-1 : Garage semi-enterré accessible depuis le bas de la rue des Aulnes. Les entrées et sorties des véhicules d'intervention se réalisent par ce niveau.
Surface brute : 3.296 m².
 - 1.2. R0 : Etage accessible depuis l'intérieur du site. Il regroupe les fonctions administratives et l'ensemble des locaux vestiaires et douches.
Surface brute : 1.612 m².
 - 1.3. R+1 : Il regroupe les locaux de formation, les dortoirs et les espaces de convivialité.
Surface brute : 1.452 m².
2. Les services transversaux centraux sont regroupés dans un bâtiment situé en arrière-zone, accessible via une voirie secondaire privée qui démarre sur le haut de la rue des Aulnes. Y sont regroupées des fonctions liées à la zone : entretien des véhicules, stockage du matériel et locaux administratifs divers. Ce bâtiment se développe également sur 3 niveaux :
 - 2.1. R0 : Garage et zone de stockage semi-enterrés accessibles depuis la voie d'accès secondaire. L'accès aux étages supérieurs se réalise par ce niveau via un niveau intermédiaire accessible depuis la zone de parking supérieure.
Surface brute : 1.350 m².
 - 2.2. R+1 : Il regroupe les espaces de convivialités, la salle du conseil et quelques bureaux.

Surface brute : 1.240 m².
 - 2.3. R+2 : Etage dédié aux fonctions administratives.
Surface brute : 815 m².
3. La tour d'exercices se situe dans la zone centrale du projet. Il s'agit d'un bâtiment en R+2 avec sous-sol d'une superficie de 15 m x 7,5 m reprenant les caractéristiques d'une habitation unifamiliale traditionnelle couverte d'une toiture à versant unique. Une tour métallique de 6 étages composées d'une succession d'escaliers métalliques à double volées est adossée à ce bâtiment. L'objectif de cette implantation est de condenser sur cet ensemble un maximum de



configuration pour réaliser des exercices d'intervention.
Surface brute : 123 m².

Les abords

Les travaux des abords qui accompagnent le projet sont les suivant :

1. Création d'une voie d'accès secondaire et privée joignant le haut de la rue des Aulnes et la zone centrale du site. Cette voirie est munie d'un portail afin de limiter l'accès aux heures d'ouverture.
2. Une dalle en relation avec la tour d'exercices (3) réalisée en béton pour accueillir les différents exercices.
Surface : 840 m² ;
3. Deux zones de parking de 49 et 24 emplacements présentant un revêtement perméable de type dalle-gazon ;
4. Deux merlons végétalisés permettant de créer un écran acoustique et visuel entre la voie d'accès secondaire et les parcelles voisines d'une part et entre la zone de parking supérieur et les parcelles voisines d'autre part.

Le Collège de la Zone de secours tient à remercier tout particulièrement l'auteur de projet, **le bureau AUPa**, pour la qualité du travail accompli qui permet à la Zone de secours de disposer ce jour d'un permis pour un projet ambitieux qui lui permettra d'ériger un outil à la hauteur des défis qui s'imposent à elle.





VERVIERS
COMMUNICATION



Adresse administrative : Place du Marché 55 - 4800 VERVIERS
Localisation : Place du Marché 31 - 4800 VERVIERS
087 326 064 | communication@verviers.be | www.verviers.be



VERVIERS
COMMUNICATION



CONTACT

Ville de Verviers – Cabinet du Bourgmestre f.f.
087 325 201
jean.hardenne@verviers.be

Adresse administrative : Place du Marché 55 - 4800 VERVIERS
Localisation : Place du Marché 31 - 4800 VERVIERS
087 326 064 | communication@verviers.be | www.verviers.be